

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL GENERAL  
du 27 octobre 2006  
Salle du Conseil général  
Séance extraordinaire**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance, appel
2. Procès-verbal de la séance du 11 mai 2006
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Réduction du tarif de vente de l'électricité
5. Demande de crédit de Fr. 265'400.00, pour financer la deuxième phase du projet de chauffage à distance.
6. Demande de crédit de Fr. 33'000.00, pour financer la réfection du collecteur du camping
7. Adhésion de la commune de Lignières au service social pour la région de l'Entre-deux-Lacs (SSREDL)
8. RUN : projet de région de l'Entre-deux-Lacs
9. Conseil communal :
  - Démission de M. Philippe Fehlbaum
  - Nomination d'un (e) conseiller (ère) communal (e)
10. Divers

**1. Ouverture de la séance, appel**

La présidente du Conseil général, Mme Catherine Massy, ouvre la séance à 20h00 précise. Le secrétaire procède à l'appel, les membres du CC sont tous présents. Pour le CG, sont excusés : Arlettaz Bernadette, Chiffelle Pascal, Fleury Marcel, Juan Daniel, Sambiagio Hugues-Alain. Absents : Bonjour Michaël et Walker Philippe.

M. Jacques de Montmollin fait remarquer que le taux d'absentéisme qui se ressent également dans les commissions devient inquiétant.

**2. Procès-verbal de la séance du 11 mai 2006**

Tout le monde a reçu une copie du procès-verbal, celui-ci est accepté à l'unanimité.

**3. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**4. Réduction du tarif de vente de l'électricité**

Le rapport est accepté à l'unanimité.

M. Jimmy Krieg souhaite savoir depuis quelle heure le tarif de nuit est appliqué.

M. Philippe Fehlbaum répond 22h00.

L'arrêté est accepté à l'unanimité.

**5. Demande de crédit de Fr. 265'400.00, pour financer la deuxième phase du projet de chauffage à distance**

La présidente Mme Catherine Massy donne la parole au président de la commission financière M. Jean-Luc Bonjour.

M. Jean-Luc Bonjour déclare que ce crédit a été accepté à l'unanimité par la commission financière.

M. Yann Bonjour souhaite connaître la durée et le nombre de personnes qui travaille sur cette étude.

M. Philippe Fehlbaum répond 3 à 4 mois de travail pour une équipe de 2 à 3 personnes.

Mme Marianne Jaccard souhaite savoir si la coopérative sera responsable de remplacer la chaudière lorsque cela sera nécessaire.

M. Philippe Fehlbaum précise que la notion de coopérative n'est pas encore définie, c'est un premier choix qui a été fait, il devra encore être discuté durant la phase d'étude.

M. Jimmy Krieg demande si c'est exact que le 60% des personnes raccordées consommerait.

M. Philippe Fehlbaum répond que ce qui a été dit, c'est que si le 60% des 104 personnes intéressées se raccorde, le projet est viable à terme.

Le rapport et l'arrêté sont acceptés à l'unanimité.

**6. Demande de crédit de Fr. 33'000.00, pour financer la réfection du collecteur du camping**

Le rapport et l'arrêté sont acceptés à l'unanimité.

**7. Adhésion de la commune de Lignièrès au service social pour la région de l'Entre-deux-Lacs (SSREDL)**

Le rapport et l'arrêté sont acceptés à l'unanimité.

**8. RUN : projet de région de l'Entre-deux-Lacs**

La présidente Mme Catherine Massy ouvre la discussion.

M. Jacques de Montmollin donne quelques informations sur l'évolution de ce projet.

## **9. Conseil communal :**

- Démission de M. Philippe Fehlbaum
- Nomination d'un (e) conseiller (ère) communal (e)

Mme Catherine Massy donne lecture de la lettre de démission que M. Philippe Fehlbaum a adressée au Conseil général.

M. Jacques de Montmollin au nom du CC remercie M. Philippe Fehlbaum pour le travail qu'il a accompli durant son mandat et relève à quel point il a été heureux de collaborer avec lui. Il dit être soulagé que Philippe Fehlbaum accepte de s'occuper du chauffage à distance, d'abord à la tête d'une commission qui devrait être nommée très prochainement et ensuite au sein d'une société. Pour terminer, il demande à l'assemblée d'applaudir M. Philippe Fehlbaum.

Mme Catherine Massy donne connaissance de la proposition du parti radical, qui propose Mme Yolande Fehlbaum, candidate au Conseil communal.

M. Jean-Luc Bonjour présente Mme Yolande Fehlbaum.

Les membres du Conseil général n'ont pas d'autres propositions.

Mme Yolande Fehlbaum est élue au Conseil communal tacitement et par acclamation.

M. Jean-Luc Bonjour au nom du parti radical remercie le CG pour le vote de confiance à la nouvelle conseillère communale et lui souhaite ses meilleurs vœux et plein succès pour son nouveau mandat. Il remercie M. Philippe Fehlbaum pour son engagement auprès du Conseil communal et lui remet au nom du parti radical le traditionnel cadeau.

## **10. Divers**

M. Yann Bonjour a appris que des panneaux stops seront posés aux intersections des routes communales et cantonales, il demande si cette dépense est utile.

M. Philippe Fehlbaum précise que cette décision a été prise par un arrêté du CC pour améliorer la sécurité des usagers, suite à plusieurs accidents.

Mme Marianne Jaccard signale que sur la route reliant Lignièrès à St-Blaise, au lieu-dit les trois tilleuls, de l'eau reste sur la route, elle suppose qu'une canalisation est bouchée.

M. Jacques de Montmollin relève que c'est une route cantonale, le CC informera l'Etat.

Plus personne ne désirant la parole, la séance est levée à 20h50

La présidente

La secrétaire au procès-verbal